VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TEST URINAIRES THC

Par Karl30 Postée le 16/03/2021 13:36

> Bonjour alors je vous explique mon cas jai eu une suspension de permis de 4 mois il y a un ans jai fait mes test urinaires jai récupérer mon permis mais au bout d'un ans il me faut refaire ces test je suis retourné au labo le 04/03/21 mes les tes sont ressorties positifs alors jai du les refaire le 15/03/21 ce coup ci les tests sont négatifs mais sur le coté en petit apparais que c'était positif le 04/03/21 jai RDV a la préfecture le 25 es que sa risque de me porter préjudice ?

Mise en ligne le 17/03/2021

Bonjour Monsieur,

Vous vous inquiétez quant à la présence d'un résultat attestant d'une positivité récente au THC, dans le cadre d'une procédure de récupération de permis.

Pour pouvoir confirmer la récupération de votre permis de conduire, des tests négatifs doivent être fournis, ce que vous êtes sur le point de faire avec vos derniers résultats. Cependant, nous ne pouvons anticiper la réaction de la commission, qui a toute lattitude pour évaluer la situation et prendre une décision.

Nous espérons que tout se passera au mieux pour vous.

N'hésitez pas à recontacter notre service en cas de besoin, de manière anonyme et gratuite, au 0 800 23 13 13, de 8h à 2h, tous les jours sans exception.

Bien cordialement